

NETGEM
Société Anonyme
Au capital de 5.975.395,43 euros
Siège social : 27, rue d'Orléans - 92200 Neuilly sur Seine

R.C.S. Nanterre 408 024 578

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT PAR NETGEM DE SES
PROPRES ACTIONS APPROUVE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DES ACTIONNAIRES DU 12 JUIN 2006**

1. Date de l'Assemblée Générale des actionnaires ayant autorisé le programme :

Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2006.

2. Nombre de titres détenus directement et indirectement :

Au 11 janvier 2007, la Société détient 5 430 titres de manière directe.
Elle ne détient aucun titre de manière indirecte.

3. Répartition par objectifs :

A ce jour, sur un total de 5 430 titres, l'ensemble des titres seront affectés à l'animation du cours dans la cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance et qui entrera en vigueur le 15 janvier 2007.

4. Objectifs du présent programme de rachat :

- conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- assurer la liquidité de l'action Netgem par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- mettre en place et d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux membres du personnel de la société ou d'entreprises associées et notamment d'allouer des actions aux membres du personnel du groupe Netgem notamment dans le cadre (i) de la participation aux résultats de l'entreprise, (ii) de tout plan d'achat ou d'attribution gratuite d'actions au profit des membres du personnel dans les conditions prévues par la loi, en particulier par les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail, ou (iii) de tout plan d'options d'achat ou d'attribution

gratuite d'actions au profit des membres du personnel et mandataires sociaux ou de certains d'entre eux, et ce, dans le respect des conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur délégation du conseil d'administration appréciera ;

- réduire le capital de la société en application de la 23^e résolution de la présente assemblée générale, sous réserve de son adoption ;
- remettre des actions à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions de la société ainsi que de réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de Netgem liées à ces valeurs mobilières, dans le respect des conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur délégation du conseil d'administration appréciera ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des marchés financiers.

5. **Part maximale du capital susceptible d'être acquise, nombre maximal et caractéristiques des titres, prix maximum d'achat :**

La présente opération concerne les actions de la société Netgem SA (code ISIN FR 004154060), cotées à la Bourse d'Euronext Paris.

La part maximale du capital que Netgem SA est susceptible de détenir est de 10%, soit 3 135 723 actions. Le prix maximum d'achat autorisé est de 10 euros.

6. **Durée du programme de rachat :**

La durée du programme de rachat d'actions est de 18 mois à compter de l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2006, soit jusqu'au 12 décembre 2007.

7. **Opérations du précédent programme de rachat :**

Néant